

# LE COMBAT SYNDICALISTE



**CNT** MENSUEL DE LA  
Confédération Nationale du Travail

NOVEMBRE 2017/N°428 2€

## LE GOÛT DE LA LUTTE

**À Grenoble, les bibliothécaires n'ont pas plié face au maire écolo. Récit d'un an de lutte.**



**Les seules luttes qu'on perd sont celles qu'on ne lance jamais.**

### Luttes syndicales

- Face à la machine de guerre sociale, riposte et offensive ! P 2
- Paris, Marseille : intolérables agressions sexistes en manif. P 3
- Ils ont tué Laronze. Refusons les normes ! Évitions les balles ! P 6
- Un siècle en quatre débats, se former pour contrer les réformes à la Bourse du Travail de Choisy. P 12

### Ici et maintenant

- Les ultra-libéraux d'aujourd'hui ont les mêmes arguments que leurs aïeux au début du XIXe siècle. P 4&5

### Dossier

- Un an de lutte à la mairie de Grenoble. P 8 à 11

### International

- Palestine.
- Catalogne. P 13 à 15

### Pêle-mêle

- Le 11 novembre 2017, journée de commémoration critique d'Octobre 17. P 16
- Quand l'industrie impose sa loi aux politiques de santé publique. P 18 à 21

### Culture

- Sur les écrans, en débat : La Sociale ! Point d'acclamation. P 22 & 23



## Grève généralisons !

Face à la machine de guerre sociale, riposte et offensive !

autres secteurs, depuis longtemps mesures et réformes rétrogrades se succèdent et détruisent nos conditions de travail alors que nous nous démenons pour continuer d'assurer nos missions. Mais cela devient de plus en plus dur : réduction des postes, manque de remplaçant-es, précarisation de personnels pourtant essentiels, manque de formation, salaires dérisoires, personnels jetés en fin de contrat, détresse des collègues et des usager-es,

flicage tous azimuts, réformes déconnectées de nos besoins, baisse de nos budgets, petit-es chef-fes rompu.es au management, répression des syndicalistes, des manifestant-es ou de celles et ceux qui osent résister dans la rue, les ZAD, les quartiers populaires ou au travail.

■ **Public, privé, précaires, étudiant-es, retraité-es : même combat !**

Le gouvernement frappe un grand coup contre le code du travail, les retraites, la fonction publique et les protections sociales des salarié-es, tout en fliquant encore davantage nos vies et en réprimant les résistances. Il est urgent et nécessaire de nous organiser pour nous retrouver le plus nombreux-ses possible dans la rue contre la régression généralisée.

C'est un fait : Macron nous déclare la guerre, à l'instar du mépris avec lequel des milliers de contrats aidés viennent d'être supprimés.

■ **Affirmons nos solidarités, construisons la grève générale**

Organisons-nous pour mettre en place des solidarités entre nous tou-ttes : public, privé, retraité-es, jeunes, chômeuses et chômeurs. Pour cela, discutons avec tous nos collègues, retrouvons-nous en AG, reconstruisons ensemble du collectif et des solidarités interprofessionnelles, reprenons le pouvoir sur nos outils de travail, réinventons nos vies et notre société.

Certes, tout cela prend du temps et de l'énergie. Mais est-ce plus dur que de se retrouver isolé-es dans nos difficultés ou se sentir seul-es contre tou-ttes ?

Prenons le temps de construire ensemble les outils et les bases d'une société plus juste. On ne transformera rien en un jour, ni non plus en déléguant notre voix à l'un-e ou l'autre leader plus ou moins charismatique... ●

CNT-RP

**A**vec l'élection de Macron, on savait que la rentrée serait rude et ce ne sont pas les sujets qui manquent pour se mobiliser : ordonnances qui passent en force pour démanteler le code du travail ; suppressions de postes dans la fonction publique ; attaques renouvelées contre les retraites et l'assurance chômage ; insultes envers les travailleuses et travailleurs.

■ **C'est nous qui bossons, qui produisons, qui subissons !**

Compétition, évaluation permanente, suprématie des chef-fes sur les salarié-es, individualisme et consommation forcenée... Chacun-e est contraint-e, au mieux de défendre son confort, au pire d'organiser sa survie, alors que quelques-un-e-s s'accaparent tout.

Dans l'Éducation, les hôpitaux, les collectivités territoriales et les

**CNT**  
CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

Bureau confédéral  
6, rue d'Arnal  
30900 Nîmes

www.cnt-f.org - Mèl : cnt@cnt-f.org  
**COMBAT SYNDICALISTE**  
CNT - 33, rue des Vignoles - 75020 Paris  
Mèl : cs-administration@cnt-f.org

# La violence sexiste contre des militantes a encore frappé

Paris, Marseille : intolérables agressions sexistes en manif.

Même avec retard, il nous semble important de condamner fermement l'agression physique de féministes par le service d'ordre de la CGT à Paris le 12 septembre, jusqu'au très violent cassage de gueule à coup de casques de moto. Parmi les cinq victimes d'hématomes et contusions, l'une d'entre elle a été admise aux urgences. Nous affirmons notre soutien à ces militantes anticapitalistes et antipatriarcat. Il nous semble inimaginable de banaliser ce passage à tabac en un simple incident entre groupes portant des points de vue divergents lors d'une manifestation. Ces brutalités d'hommes solidaires relèvent bien d'un parti pris masculiniste offensif. D'autant que lors de la manif du 21 octobre, le service d'ordre de la CGT à Marseille a été en droite ligne avec son homologue parisien, utilisant gazeuse et coups, notamment contre des militantes féministes du cortège.

Ces violences insoutenables prouvent une fois de plus les pratiques virilistes, maintes fois dénoncées, d'éléments de service d'ordre, mais interrogent aussi l'apathie des réactions, au moins de la sphère militante. Le gouvernement, les institutions auraient donc des déclarations récurrentes contre les violences faites aux femmes alors qu'un milieu qui se dit imprégné de vigilance et de lutte contre le patriarcat, garderait un silence radio gêné ? Il ne nous paraît pas possible de se taire face à ces violences, au sein même d'une manifestation, et de ne pas les dénoncer avec fermeté. Aussi agissons pour que la participation à des cortèges s'envisage dans des conditions de sécurité pour tout-es, ce qui devrait pourtant être une donnée indiscutable, un bien commun précieux de l'action politique et sociale dans la rue. Cette agression ravive le besoin de vigilance dans nos rangs pour que nos positions soient cré-

dibles dans les faits. La société de justice sociale pour laquelle nous luttons ne peut faire l'impasse sur de telles dominations de genre.

Les violences faites aux femmes représentent le paroxysme d'oppressions diverses d'un univers machiste et masculin. Il nous faut les dénoncer, d'où qu'elles viennent. Quant aux slogans misogynes, sexistes, homophobes, ils sont encore trop courants, rarement mis en cause. Il convient d'être toutes et tous très vigilant-es pour les dénoncer, en expliquant en quoi ils puisent dans un registre d'oppressions, banalisant, propageant plus ou moins consciemment les dominations.

Avant d'envisager des mesures de préventions de ces violences, il faut que des voix les plus nombreuses s'élèvent pour les condamner sans ambiguïté. ●

SINR 44, Nantes



# Le code du travail : bâti contre les lobbies patronaux

Les ultra libéraux d'aujourd'hui ont les mêmes arguments que leurs aïeux au début du XIXe siècle.



L'idée du droit du travail naît en 1840 contre une opposition ultra-libérale véhémente, baratinant quasi les mêmes arguments qu'aujourd'hui.

Ce petit rappel historique redit que le code de travail n'est pas fait de règles d'arbitrage, entre « partenaires » à égalité, comme des équipes de foot entrant sur le terrain. Dès le début, il est conçu pour protéger des plus faibles dans le contrat de travail, pour contrecarrer l'oppression des patrons qu'ils voudraient sans limites.

Si la naissance du capitalisme regroupe les ouvrier.es et leur donne une conscience de solidarité et donc de classe, avant, c'est le régime du libéralisme le plus débridé. Exemple : le Code Civil de 1804 n'a que trois articles sur le louage des services contre 50 articles bien plus pointilleux sur le « louage des choses ». Et le maître a quasi tous pouvoirs sur

ces employé-es.

Les premières dispositions pour régir le travail industriel vont protéger les enfants exploités dans les usines. Un médecin, Louis René Villermé, rédige un rapport « Tableau physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures », présenté en 1840 devant la très bourgeoise Académie des sciences morales & politiques. Son étude joue un rôle d'alerte, révèle que des enfants de 5 ans peuvent être attachés à leur machines pour des journées de travail de 14 à 15 h sanctionnées par un salaire de misère. Théoriquement 6 jours/7 mais souvent 7/7, le dimanche réquisitionnant les gamins pour le nettoyage des machines. Entre 1839 et 1845, les effectifs ouvriers intègrent 15 % d'enfants dans les usines, surtout des secteurs textile, métallurgie, mines. Soit près de 250 000 enfants embauchés certains dès 5 ans en Isère, le plus souvent

entre 8 et 9 ans.

## ■ Le renouvellement de la main d'œuvre menacé

Le rapport Dr Villermé soulève une réprobation morale imprégnée de condescendance chrétienne et d'hygiénisme. Mais des patrons manifestent aussi un inquiétude absente de tous scrupules, quant à la pérennité de leur beau système de marche ou crève qui n'aura pas d'avenir si la main d'œuvre n'est pas renouvelable et en bon état de marche. Une étude menée en parallèle à l'époque dans les dix départements les plus industrialisés, révèle sur 10 000 travailleurs passant le conseil de révision pour intégrer l'armée, 8990 sont réformés pour rachitisme. Pratiquement 90%. Autant dire un gâchis pour les futurs effectifs des ateliers et usines. Protéger la vie des enfants, c'est aussi s'assurer que la force de travail



arrivera à maturité en état de se vendre aux patronat. Si la révélation des ces conditions sociales, morales et sanitaires inquiète une petite partie du patronat soucieux de contenir l'agitation sociale et de s'assurer le renouvellement de la force de travail, le lobby militaire envisage mal la perte d'une part de ses ressources en hommes.

### ■ Au boulot à huit ans

Un courant d'opinion amène à une prise de conscience que l'État ne peut plus laisser à la seule liberté du contrat le soin de régir les relations de travail. Et qu'il faut donc fonder un droit spécifique. La loi du 22 mars 1841 pose le principe d'inspections, première étape d'un interventionnisme d'État dans les relations patrons-salariés.

La loi fixe à huit ans l'âge d'admission au travail, interdit aux enfants employés dans les manufactures, usines et ateliers de trimer de nuit ou les préserve des travaux dangereux mais permet, en revanche, de faire travailler 72 h par semaine ceux de douze à seize ans...

Le vote de cette loi de 1841 fait déjà hurler les partisans de l'exploitation sans limite, liés aux groupes capitalistes du Nord et de Seine-Inférieure. Brandissant le spectre de l'étouffement de la production par le contrôle bureaucratique, ils évoquent la loi comme une « tyrannie tracassière », incompatible avec la sacro sainte liberté du travail.

### ■ Sanctuariser l'usine

En premier ligne, un homme, Gay Lussac, chimiste et député de Limoges. Il a beaucoup bataillé pour s'opposer à cette loi régissant le travail des enfants. Il a perdu, mais ses arguments ne sonnent pas si datés que ça : « *L'établissement [c'est à dire l'usine] est un sanctuaire qui doit être aussi sacré*

*que la maison paternelle et qui ne peut être violé que dans des circonstances extraordinaires, dans un intérêt social. Dès lors, la loi ne peut être impérative, elle ne peut qu'employer l'exhortation et faire appel aux sentiment généreux. Si le gouvernement s'ingérait dans les établissement particuliers, ce serait le début du saint-simo-*



*nisme ou du phalanstérisme (1) », écrit-il dans Le Moniteur Universel, le 10 mars 1840.*

On retrouve la vogue actuelle des chartes éthiques et déclarations de principe surtout pas opposables devant les tribunaux, qui veulent remplacer les insupportables « contraintes » par des engagements volontaires des entreprises, la main sur le cœur le jour de la photo. Mélange de vœux pieux et de bonne conscience, dans une hypocrisie en droite ligne avec les pratiques chrétiennes. Et à l'inverse la code du travail, c'est l'ennemi avec des attaques lapidaire comme cette sortie en 2006, la patronne du Medef, Laurence Parisot : « La liberté de penser s'arrête là où commence le code du travail ».

### ■ Le baratin patronal inchangé

En 1840, les partisans du laisser faire libéral, farouches opposants à toute régulation du travail, disent sans vergogne que la besogne des en-

fants n'a rien de fatigant, que c'est même éducatif pour le petit populo qui y apprend à vivre de peu, dans l'ordre et la discipline. Les militaires jubilent par avance.

Autre baratin qui na pas pris de ride : l'industrie n'est pas responsable de la misère, au contraire, elle contribue à répandre le bien être dans les classes populaires, pour qui l'appoint du salaire des enfants est indispensable. L'actuel chantage à l'emploi et le bla bla sur la création de richesses qui profiteraient à tout le monde et favorisent la consommation puisent aux mêmes sources soi disant bienveillantes.

### ■ Le patronat reprend la main

La protection des salarié-es se construit peu à peu. Liberté syndicale en 1884, création de l'inspection du travail en 1892, indemnisation des victimes d'accidents du travail en 1898... Edité en 1911, le premier livre du code du travail cadre en 14 pages contrat d'apprentissage et contrat de travail, salaire, placement des travailleurs, pénalités. Du XIXe siècle au début des années 1970, le code du travail va dans le sens du renforcement des protections des salariés. Il compile les acquis de plus d'un siècle de bras de fer entre patronat et salariat. Mais depuis une trentaine d'années, le CNPF puis Medef, médias acquits aux libéralisme, think tanks et autres lobbies l'ont régulièrement présenté comme une lourde contrainte, une entrave à la liberté d'entreprendre, c'est à dire la liberté d'exploiter, bref un archaïsme à balancer aux orties.

Alors que c'est bien un acquis, conquis de haute lutte par le mouvement ouvrier pour se préserver des appétits insatiables du patronat qui traîne toujours la même faim de ses débuts. ●

Nicolas, Interco Nantes

(1) Pour mémoire, le St-Simonisme c'était pas la révo, mais un courant de pensée bourgeois aux aspirations religieuses, un réformisme incarné notamment par les frères Pereire, banquiers investissant dans les chemins de fer et les stations thermales chic, Vichy, Arcachon... Imaginée par Charles Fourier, le phalanstère est une utopie sociale organisée en communauté autoritaire, mais préfigurant l'idée d'association ouvrière.



## L'État élimine les agriculteurs

Ils ont tué Laronze. Refusons les normes ! Évitions les balles !

Éleveur en Saône-et-Loire, Jérôme Laronze a été tué le 20 mai 2017 par des gendarmes. Son nom s'ajoute à la longue liste des victimes des forces de l'ordre, rappelant que les violences institutionnelles n'épargnent personne, pas même les agriculteurs.

Jérôme était harcelé depuis des années par l'administration agricole : contrôles à répétition, pénalités, menace de saisie du troupeau... Cette répression visait à le « mettre aux normes », lui qui refusait de répondre aux injonctions de traçabilité (bouclage des animaux, bordereau de circulation, prophylaxie, etc.). La pression croissante a franchi un seuil en 2016, lorsque les services vétérinaires ont fait appel aux gendarmes, pour effectuer leurs contrôles coûte que coûte.

### ■ L'hyper administration en force

Lors de leur dernière visite, deux contrôleurs et quatre militaires en armes se sont présentés à la ferme par surprise. Pris au dépourvu, Jérôme a décidé de partir en cavale pour dénoncer les agissements de l'administration. Dans le Journal de Saône-et-Loire, il développait sa vision parfaitement claire de la situation : « L'hyper administration n'apporte rien aux agriculteurs, sinon de l'humiliation et des brimades. Cela ne rapporte qu'aux marchands et aux intermédiaires. Mon cas est anecdotique, mais il illustre l'ultra réglementation qui conduit à une destruction des paysans. »

Malheureusement, son échappée médiatique et politique s'est achevée sous les balles des gendarmes dix jours plus

tard. Quand bon nombre de cultivateurs et d'éleveurs dépriment, abandonnent ou se suicident, Jérôme, lui, s'est opposé au système normatif et il a été abattu.

Pour excuser ses gendarmes, les services de l'État tentent de discréditer Jérôme (1). Nous lui reconnaissons lucidité et courage dans ce combat qui touche tous les travailleurs de la terre. Le meurtre dont il est la victime rend la destruction des paysans plus visible que jamais.

### ■ L'État au service du Capital

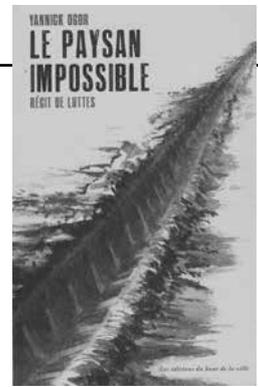
L'ultra-réglementation en question s'appuie sur des normes sanitaires et environnementales dont le nombre a explosé depuis vingt ans. Elles prétendent répondre aux problèmes actuels, de santé publique et de protection de l'environnement. Mais ces promesses toujours déçues, masquent l'objectif réel. La gestion par les normes ne sert qu'à écrémer la population agricole pour concentrer la production et les profits. Si la dégradation de notre environnement et de notre santé est incontestable, les normes n'ont démontré ni leur nécessité, ni leur efficacité : aucune étude ne démontre le risque supposé des pratiques paysannes ; aucun protocole industriel n'a empêché la vache folle, les algues vertes ou les lasagnes de cheval. Bien au contraire, l'industrialisation de l'agriculture s'est accompagnée de l'usage massif de produits toxiques pour la nature en général et pour les humains en particulier. La dégradation de nos conditions de vie est intimement liée au développement du modèle productiviste.

### ■ La cogestion des contrôles et des normes

Pourtant ces normes, soigneusement agencées par les lobbys industriels, sont imposées à tous sous forme de règlements, faisant disparaître la singularité de chaque ferme et l'expérience du producteur, au profit de procédures standardisées. Ce système nous réduit à de simples exécutant-es, dépossédés-es de nos savoir-faire, nos cultures et outils de travail. Il nous asphyxie financièrement et administrativement, dénature le sens de notre métier, nous transforme en travailleurs-euses prolétarisés-es et nous pousse à quitter nos fermes. Il répond ainsi aux besoins de l'industrie : libérer du foncier d'un côté et de la main d'œuvre précarisée de l'autre.

Conseillés par les mêmes lobbys, les politiques ont mis en place des mesures financières pour accompagner les réglementations sanitaires et environnementales. Mais ces subventions et autres avantages fiscaux sont rarement accessibles aux fermes modestes car les investissements requis restent hors de portée. Seules les grosses exploitations peuvent y prétendre, et en profitent pour accroître leurs énormes bénéfices en diversifiant leurs revenus (solaire, éolien, méthanisation...).

Ainsi, la gestion par les normes est devenue le principal levier des politiques agricoles pour éradiquer les petites et moyennes fermes, au profit de grandes exploitations et des fermes-usines. En dépit de tout résultat probant sur la santé et l'environnement, la combinaison des



### **Le paysan impossible, Récit de luttes.**

Yannick Ogor,  
Éd du Bout de la ville,  
215 pages, 12 €.

réglementations et des aides publiques donne à l'industrie les conditions et les moyens de sa prospérité. Jérôme l'avait bien compris. Il s'y est opposé. Il en est mort.

#### ■ **Luttons ensemble pour exister**

Il est temps de mettre fin à cette politique mortifère. Beaucoup d'entre nous refusent de se soumettre aux injonctions de l'État. Autant d'actes de résistance nécessaires, mais difficiles à assumer seul, face à une administration répressive et une justice de classe. Le meurtre de Jérôme sonne comme un avertissement : isolé-es, nous disparaîtrons tôt ou tard, sous les normes ou sous les balles.

Seul un mouvement collectif permettra d'enrayer la machine qui nous broie. Empêtré dans la cogestion, le syndicalisme a montré ses limites : il ne désire plus être force d'opposition. Sortons de l'hypocrisie. Il n'y a rien à négocier avec l'État français et son avatar européen qui concentrent les productions et organisent les rentes de situation pour les empires agro-alimentaires. Il faut les empêcher de nuire par la désobéissance collective et l'action directe.

À l'instar de la lutte contre le puçage des brebis, rétablissons un rapport de force avec l'administration en organisant une présence collective sur les fermes lors des contrôles. Au moins pour rompre avec l'humiliation, le sentiment d'impuissance et d'isolement. Mais nous devons aller plus loin et refuser désormais les contrôles collectivement et nous assurer qu'aucune sanction n'en résulte. Refusons le système normatif qui tente de nous éliminer ! ●

*Collectif d'agriculteurs contre les normes.*

La FTTE soutient la démarche et participe à l'organisation des rencontres.

Contact pour rejoindre le mouvement, participer aux rassemblements et organiser la lutte : hors.norme@yahoo.com.

Une rencontre est envisagée d'ici la fin de l'année.

(1) FDSEA et Confédération Paysanne ont alimenté ce discours officiel en affirmant qu'il était « faible psychologiquement », qu'il avait « besoin de soins » ou en suggérant qu'il a agi «

au-delà de la raison ».

## **La paysannerie cogestionnée**

**L**e petit paysan, travailleur libre ? Un mythe, selon Yannick Ogor. Maraîcher et éleveur de brebis en lutte contre les normes et contrôles, il démonte la fiction entretenue qui nie la dépendance croissante aux injonctions de l'État et à l'emprise de l'administration. Même dans la filière bio tant vantée, qui a abdicé devant les contrôles et impératifs de traçabilité, suivi et cahiers des charges. Pire, la gauche paysanne, celle qui avait dévoilé la lutte de classes dans l'agriculture, a aussi baissé pavillon, participant à la cogestion active avec l'État des productions agro alimentaires, édictant ces normes qui écrasent les plus petits. L'auteur navigue entre le constat de l'anesthésie de la Confédération paysanne et son histoire personnelle, salarié permanent de la Conf' jusqu'en 2000, écœuré depuis par l'absence de luttes, mis à part quelques symboles médiatiques comme la ferme de 1000 vaches.

#### ■ **Chemises vertes et Bonnets rouges**

L'auteur évoque l'héritage pétaïniste persistant au sein de la FNSEA, la formule de « l'ordre éternel des champs » et le mouvement fasciste des Chemises vertes de Dorgères dans les années trente, spectre toujours vivace, prêt à ressurgir. Il tord aussi le cou à la fascination précoce pour la modernisation y compris de la part de la Conf pour tant née du mouvement des paysans travailleurs. Il règle leur compte aux Bonnets rouges et surtout aux légumes bretons, industriels investis dans l'immobilier, l'armement naval Brittany ferries et le fret aérien, et jouant de leur pseudo colères pour faire prospérer leur affaires.

Régulation des marchés et des cours, PAC, la gestion par les crises profite même des scandales sanitaires qui n'impliquent pas du tout

les petits paysans, relevant plus de l'artisanat fermier que de pratiques industrielles. Mais les régulations leur tombent dessus, les soumettent à la tutelle de règles technocratiques et standards coercitifs réduisant la nature à quelques paramètres bureaucratiques, laminant toute spécificité de la conduite d'une ferme, ses usages locaux, le terroir, les habitudes des fermier-es.

#### ■ **Surenchère des normes**

La « *surenchère dans la normalisation qualitative de l'agriculture* » conditionne l'obtention des aides et subventions au paysan : « *Son revenu dépend donc directement de la conformité de sa ferme à toutes ces nouvelles normes ; un label, une mesure agro-environnementale, un cahier des charges bio, la connexion internet permanente pour signaler tout mouvement d'animaux, les passeports et laisser passer pour les vaches, la tenue du cahier d'épandage, le contrôle hebdomadaire de la qualité du lait, le contrôle du génotype des mâles reproducteurs, la certification de la « qualité » de l'alimentation des animaux (avec ou sans hormones, farines animales, antibiotiques...) l'archivage des usages des pesticides, des engrais et enfin la traçabilité et l'étiquetage comme gages du respect de ces pratiques de « bonne gestion ».* »

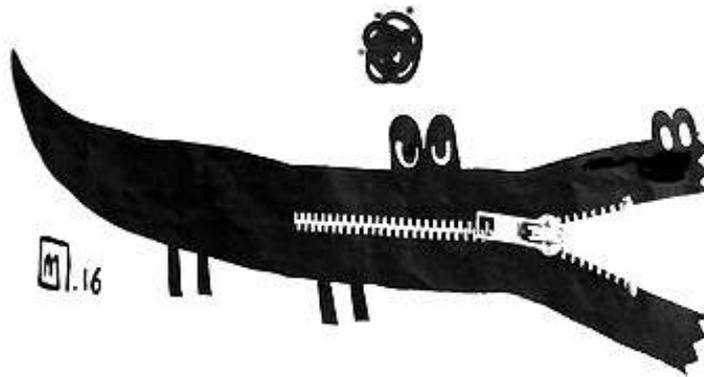
Face à cette situation, l'auteur fait partie des quelques petits cultivateurs qui ont décidé de sortir tant que possible des radars de l'administration. Pas sans risque. En mai dernier, Jérôme Laronze en a payé le prix, éleveur harcelé par l'administration, poussé à bout, jusqu'à se faire tuer par trois balles de gendarmes. Contre cette oppression individualisé, invisible, le collectif Hors normes tente de retrouver une dimension politique et solidaire. ●

Nicolas, Interco Nantes

# La gestion verte contre les bibliothécaires

Un an de lutte à la mairie de Grenoble.

**NON**  
aux fermetures de  
bibliothèques à Grenoble !



Tout commence en 2016, en plein mouvement social contre la loi travail. Ce 9 juin, la municipalité EELV-PG de Grenoble (« laboratoire de la gauche » selon les médias nationaux, composée entre autres d'ancien·nes militant·es associatifs et syndicaux, et dirigée d'une main de fer par Eric Piolle, ex DRH de Hewlett-Packard), lançait son « plan de refondation et de sauvegarde des services publics ». Une politique anti-sociale, brutale et arbitraire, menée sans aucune concertation préalable. La liste est longue : suppression de 150 postes sur deux ans, non renouvellement des agents précaires, fermeture de trois bibliothèques (dont deux en quartiers prioritaires), suppression d'une partie de la santé scolaire, fermeture de deux maisons des habitants/quatre accueils administratifs/six antennes mairie, réduction des services aux personnes âgées, baisse des dotations aux écoles et des subventions aux associations, hausse des tarifs (piscine, stationnement...), raboutage des salaires/primes/avancements.

Pour justifier ce plan d'austérité, choix politique assumé (d'autres scénarios

étaient bien-sûr possibles) la municipalité sort le pratique argument de la baisse des dotations de l'État et brandit le risque de mise sous tutelle de la ville par la préfecture.

## ■ Service public populaire démantelé

Cette attaque massive contre les services publics de proximité, avec effets quasi-immédiats (deux bibliothèques de quartier fermées en juillet 2016, santé scolaire démantelée en septembre 2016) a détérioré illico le service public et les conditions de travail des agent·es, réaffecté·es sur des postes qu'elles n'ont pas choisis, sommé·es de se réorienter professionnellement, voire de déguer. Autres conséquences : accroissement de la précarité, des inégalités sociales et la désertification des quartiers populaires, en terme de services publics.

La lutte des personnels de la ville débute aussitôt, soutenue par l'intersyndicale CGT-FO-SUD (rejointe par la CNT quand nous créons la section). Les revendications seront les mêmes pendant un an : « retrait pur et simple du plan de sauvegarde entraînant des suppressions de postes, suppressions de missions de service publics, des fins de contrats, des fermeture d'établissements ».

CFDT et CFTC lutteront comme elles en ont l'habitude, en collaborant avec le patronat et en négociant un accord de méthode pour indemniser les départs volontaires d'agent·es (prix de la négociation : 600 000 euros ! soit le budget de fonctionnement annuel des trois bi-



bibliothèques menacées de fermeture).

Parmi les services impactés, celui des bibliothèques s'engage immédiatement dans la lutte contre le plan d'austérité, sans réellement parvenir à fédérer les autres services. Il faut dire que contrairement à nos collègues, nous n'avons pas encore été brisé-es par l'oppression managériale. De plus, le réseau des bibliothèques de Grenoble, l'un des plus denses de France, est connu pour son développement de la lecture publique de proximité.

### ■ Conseils municipaux forteresse

La lutte se construit, soutenue par la population et un collectif d'habitant-es. S'enchaînent actions syndicales, diff de tracts, pétition lancée par les habitant-es, 13 journées de grève (avec des jours à 90 % de grévistes dans les bibliothèques), interpellations des élu-es lors d'événements publics, votation citoyenne (un dispositif de la démocratie participative, point fort du programme d'Eric Piolle). Auteur-es et illustrateur-trices publient textes et dessins de soutien. Les conseils municipaux sont interpellés (jusqu'à annulation le 11 juillet quand la salle du conseil est envahie par 300 manifestant-es déterminé-es). Depuis juin 2016, tous ces conseils municipaux se sont déroulés sous protection renforcée : police municipale et nationale, gardes mobiles, BAC, histoire d'empêcher les manifestant-es d'assister aux conseils municipaux dans une mairie transformée en forteresse barriquadée ! Plusieurs rassemblements se finiront par des gazages massifs et de violents matraquages, premier volet de la répression.

Dans l'élan de la lutte, nous créons une section CNT-Mairie de Grenoble (deux d'entre nous sont bibliothécaires). Outre les droits syndicaux de base (panneaux syndicaux, heures d'infos syndicales hors temps de travail...) ça nous permet d'entrer dans l'intersyndicale.



## UNE CASSEROLE DANS TON CONSEIL !

RASSEMBLEMENT AU CONSEIL MUNICIPAL  
A LA MAIRIE DE GRENOBLE LE 7 NOVEMBRE A 17H30

CONTRE LE  
PLAN D'AUSTÉ-  
RITÉ DE LA  
MUNICIPALITÉ,  
VENEZ FAIRE  
DU BRUIT  
POUR VOUS  
FAIRE EN-  
TENDRE !  
PRENEZ VOS  
CASSEROLES,  
VOS INSTRU-  
MENTS ET DES  
BOUCHONS  
D'OREILLES !

### ■ Mairie gérée comme une boîte

Malgré une lutte acharnée des bibliothécaires, soutenues par l'intersyndicale, la population, une partie de la presse locale et des groupes politiques d'opposition de la mairie (qui ont tenté sans succès de récupérer la lutte à des fins de tambouille politicienne), jamais nous n'arriverons à créer un rapport de force. Ni même une esquisse de « dialogue social ». C'est que la mairie est gérée dorénavant comme une entreprise : les logiques comptables et managériales ont remplacé l'idée d'un service public accessible à tou-tes, offrant de bonnes conditions de travail aux agent-es. La gestion autoritaire refuse toute contestation et sème la division entre les services. C'est marche ou crève, pas de négociation possible. Le maire n'a accepté qu'une fois en un an de rencontrer une délégation de l'intersyndicale et des bibliothécaires en lutte, suite à l'envahissement de la mairie un jour de grève. L'entrevue a tourné court, ce n'était qu'une manœuvre de com' pour sauver l'image de bon employeur d'Eric Piolle, qui a bâti toute sa politique sur cette image, relayée avec entrain par la presse nationale. La réalité est toute autre, une fois au pouvoir, les Verts et le

PG sont des patron-nes comme les autres.

### ■ Bibliothèque coupée en deux

Rebondissement en décembre : la mairie revient sur ses décisions. Elle ne ferme pas la 3e bibliothèque menacée et sauve quatre postes de bibliothécaires. Victoire en demi-teinte : restée ouverte, la bibliothèque de l'Alliance perd la moitié



## 10<sup>e</sup> Contre-conseil municipal

VIENS BOIRE UN COUP AU "Tiers-lieu" / LUNDI 22 MAI - 17H30  
Hôtel de Ville de Grenoble



de son effectif, de sa superficie, de ses collections. Elle devra partager ses locaux avec d'hypothétiques partenaires. Cette proposition ne correspond ni aux besoins et attentes des habitant-es du quartier, ni aux revendications des bibliothécaires. Les habitant-es réclament leur bibliothèque, on leur propose un « tiers-lieu », concept à la mode réinventé ici. Ou comment faire passer l'austérité pour de l'innovation (voir le texte « Les conflits sont-ils solubles dans la bibliothèque 3ème lieu » sur le site d'ActuaLitté)

### ■ Com, gaz et matraques

Dans la presse locale, Eric Piolle attribue ce « pas de côté » à la mobilisation des habitant-es et aux négociations avec la CFDT et la CFIC, syndicats « responsables et créatifs ». L'intersyndicale et les bibliothécaires en lutte sont présentés comme des réactionnaires, incapables de s'adapter aux changements. Dans la foulée, nous obtenons un temps de parole au conseil municipal du 19 décembre, en ouverture de séance pour exprimer notre colère et dénoncer les choix politiques de casse des conditions de travail, du service public et l'abandon des quartiers populaires. Et demander de ne pas voter le nouveau budget de la ville entérinant l'austérité. Pendant cette prise de parole, dehors, devant la mairie, la centaine de manifestant-es venu-es les soutenir se fait gazer et matraquer. En vain, le budget sera voté. Pour s'être abstenu, deux élu-es de la majorité sont exclu-es.

### ■ Pression et répression

En mars 2017, à neuf mois de lutte, la situation s'enlise. La mairie tente de porter un coup à la mobilisation : deux bibliothécaires (syndiquées CGT et CNT) sont convoquées par le directeur général des services.

Entretiens surréalistes, ineptes, avec rappel au devoir de réserve et à l'obligation d'être « polie » avec les élu-es de la majorité ! Deuxième salve de répression : délégué-es syndicaux empêché-es de siéger aux CT (comités techniques) par la police municipale, locaux syndicaux fermés de force lors des conseils municipaux, lettres menaçantes aux OS, tentatives d'interdiction de diff de tracts, enquêtes administratives sur les DS, menaces d'envoi d'huissiers sur les piquets de grève.... Dans le labo de la gauche, on se sent effectivement comme des rats !

À la même époque, nous lançons au plan national « L'appel des bibliothécaires de Grenoble », invitant nos collègues, et plus largement « toutes les personnes qui refusent d'être les sacrifiées sur l'autel d'une logique purement comptable de la société » à nous rejoindre et à s'opposer au rouleau compresseur de l'austérité budgétaire. Notre objectif n'est pas de faire une convergence de lutte corporatiste, mais bien de mobiliser tou-ttes les agent-es des collectivités territoriales.

Le 24 mars, journée de grève à Grenoble. À Paris, rassemblement toute la journée, porte de Versailles devant le Salon du livre où nous tenons conférence de presse, quand des délégué-es syndicaux sont reçus au ministère de la fonction publique.

### ■ Partout le même mal-être

À Paris, près d'une centaine d'agent-es territoriaux et de professionnel-les de la lecture publique nous rejoignent. Partout le même constat : dégradation

des conditions de travail, précarisation de l'emploi, menaces de fermeture d'équipements, automatisation, pression pour des ouvertures de services publics le dimanche sans

moyens supplémentaires. Partout le même mal-être, la même colère.

Si la conférence de presse a été une vraie réussite auprès de la profession, la presse nationale a préféré suivre Mélenchon à son stand de dédicaces. La veille, nous avons d'ailleurs été contacté-es par le cabinet de campagne de la France insoumise qui souhaitait nous témoigner le soutien de leur candidat, qui, par contre, ne souhaitait pas nous rencontrer ! Pas facile d'apporter son soutien à des agent-es en lutte contre une municipalité composée du Parti de Gauche (qu'il a fondé), appliquant localement une politique d'austérité qu'il dénonce nationalement. Nous avons répondu que nous refusions toute récupération politique et ne tenions pas compte des déclarations de soutien officieuses.

Notre interview avec le Canard enchaîné, « Des livres rongés par les verts » (29/03/17) crée une situation de crise au cabinet du maire !

Ignorant la mobilisation à Paris, la mairie de Grenoble s'obstine, méprise le conflit avec les bibliothécaires, reste sourde au mécontentement de la population. Le monde à l'envers : la minorité PS et LR prennent la défense, dans la presse locale, des syndicats méprisés par la majorité. Deux élu-es FN déclarent même être opposé-es à la fermeture des bibliothèques, qui permettent « l'ouverture culturelle nécessaire aux citoyens ». Rappelons au passage que la majorité rouge-verte est composée d'ancien-nes camarades du milieu associatif et syndical. Une preuve de plus, s'il en fallait, que le pouvoir corrompt...

## LE NOUVEAU BOUQUIN DU MAIRE DE GRENOBLE



### ■ Votation citoyenne ? Surtout pas !

Au mois de mai, nouveau revirement de la majorité qui se dit prête à rouvrir les deux bibliothèques fermées en juin 2016. Habile stratégie pour sortir du conflit social qui s'éternise et surtout éviter la votation citoyenne demandée par le collectif d'habitant-es, évitant ainsi un fiasco politique retentissant. En fait de rouvrir des équipements, la municipalité fournit, dans les deux quartiers concernés, des placards à livres sans moyens, quelques heures par semaine, gérés par des bibliothécaires détachées d'autres bibliothèques (déjà en sous-effectifs). Ultime mépris : la mairie exige de négocier exclusivement avec le collectif d'habitant-es, sans bibliothécaires ni syndicats. Ce que dénonce l'intersyndicale CGT-FO-SUD-CNT, réaffirmant que la lutte continue contre la dégradation de nos conditions de travail.

En juin dernier, après un an de lutte, pas question de se laisser invisibiliser par la com de la mairie. Nous nous invitons au défilé à la « Fête des tuiles »\*, parmi les mergeuz au tofu et fanfares. Prix de la fête : trois bibliothèques. Nous redisons que la mairie a les moyens de mettre fin au conflit (le plus long

qu'ait connu la mairie de Grenoble), quelle s'obstine à ne pas tenir compte des besoins des habitant-es et des revendications des agent-es.

Dernier rebondissement au conseil municipal du 12 juillet : Eric Piolle refuse la votation citoyenne sur la ré-ouverture des bibliothèques, détruisant au passage l'outil de la démocratie participative qui l'a fait élire. Il annonce une alternative « surprise » de concertation. Habitant-es, agent-es, intersyndicale, presse, personne n'en connaît la teneur. Ou comment ré-inventer le jeu avec ses propres règles pour écraser l'adversaire...

Nous n'avons pas gagné, mais rien n'est perdu. Parfois syndiqué-es pour la première fois, les bibliothécaires de Grenoble se sont battu-es un an, ont appris à écrire des tracts, à organiser des actions, à s'exprimer, ont tissé un formidable réseau de soutien et de solidarité, affrontant

dignement le mépris de leur employeur. Malgré les échecs, nous ne nous considérons pas vaincu-es. Seule la lutte paye. ●

*La section CNT-Mairie de Grenoble*

\* Journée censée célébrer l'insurrection populaire de 1788, inventée et transformée en pathétique kermesse de propagande municipale. Et gouffre financier (500 000 euros de budget pour un seul jour)

Nous remercions nos camarades de la CNT pour le soutien et la solidarité durant cette lutte, tou-tes nos collègues et camarades militant-es, les usager-es des services publics et habitant-es de Grenoble pour leur indéfectible soutien. Toute notre solidarité aux enfants des quartiers Prémol et Hauquelin qui ont perdu leurs bibliothèques.

Toute la mémoire du conflit (tracts, articles, actions) sur le facebook des bibliothécaires de Grenoble en lutte : [www.facebook.com/Bibliothécaires-de-Grenoble-en-lutte-340845656250173/](http://www.facebook.com/Bibliothécaires-de-Grenoble-en-lutte-340845656250173/)



#### Directrice de la publication

Marie-Pierre Aiello  
CPPAP N° 0618SO6521 TGI N°  
97/93

#### Rédaction

combat-syndicaliste@cnt-f.org  
CS c/o CNT Stics 13  
c/o 1 000 Bâbords  
61, rue Consolat 13001 Marseille

#### Administration

cs-administration@cnt-f.org  
C/O CNT 18 Avenue de Sierre  
07200 Aubenas

#### Abonnements

cs-administration@cnt-f.org  
C/O CNT 18 Avenue de Sierre 07200  
Aubenas

Impression sur papier certifié PEFC

#### Imprimerie Étoile

Za Sainte Anne 61190 Tourouvre  
Le Combat syndicaliste sort en début de mois. Les tâches amenant le Combat syndicaliste dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqué-es après leurs journées de travail. Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues. Le bouclage se faisant aux environs du 15, il est important que vos articles arrivent à la rédaction quelques jours avant, le plus tôt possible, cela évite le stress. Merci à tou-tes !

# Le vingtième social dans le neuf-quatre

Un siècle en quatre débats, se former pour contrer les réformes à la Bourse du Travail de Choisy.

Nous, mouvement social au sens large, sommes trop souvent sur la défensive, à subir les « réformes » qui continuent à nous subordonner aux conditions économiques du capital. Se remémorer l'histoire du mouvement social, du 20e siècle en tous cas, nous a semblé utile aujourd'hui pour construire notre syndicalisme autogestionnaire et d'action directe.

En mars 2016, nous avons évoqué, par une conférence de Raphaël de PTT 95, la personnalité de Fernand Pelloutier et le mouvement des Bourses du travail qui est encore aujourd'hui un acquis fragile (1).

En octobre 2016, nous avons abordé le Front populaire en France, et en Espagne la révolution libertaire avec ses collectivités agraires et son autogestion industrielle. Dans cette remontée des élans collectifs du 20e siècle porteurs d'émancipation et de réflexions pour aujourd'hui, il nous a semblé pertinent de revenir sur ce projet du CNR (Conseil national de la résistance) à travers l'une de ses

réalisations encore qu'imparfaite et malgré tout attaquée par le capital mais que nous avons encore sous nos pieds.

Ce film, «La sociale» (2) avait déjà été programmé au théâtre municipal de Choisy mais nous avons souhaité le projeter à nouveau, à la Bourse du Travail cette fois, parce que c'est un lieu pour la mémoire sociale et l'émancipation, comme les locaux syndicaux, mais aussi pour lui donner un sens plus offensif, en invitant Bernard Friot qui s'exprime depuis

## L'année de la sixième heure

Les fronts ouverts par la CNT Val de Marne.

Bien sûr, le quotidien de la CNT 94 n'est pas tourné vers le passé. Les syndicats qui composent la CNT 94 ont été actifs contre la loi El Khomri l'an dernier, mais aussi cette année contre les ordonnances Macron. Diffusions de tracts, collages d'affiches à Choisy-le-Roi, Villejuif, Vitry-sur-Seine ainsi qu'à Champigny où la section syndicale des territoriaux poursuit son implantation avec des Cafés syndicaux, manifestations avec la CGT, etc.

Suite à la grève du 22 février, la section CNT de la Rolsse Nettoyage poursuit aussi son action et commence à faire craquer la direction, en obtenant une cinquième heure à leur contrat, et ceci en attendant la sixième, objet de leurs revendications.

Tenues à tour de rôle par chacun des syndicats de la CNT 94 ans le local CNT dédié à la Bourse du Travail de Choisy, les permanences hebdomadaires sont devenues un rendez-vous des adhérent-es qui s'y retrouvent aussi pour échanger en allant ou en revenant du boulot.



CNT 94 : Permanence syndicale tous les vendredis de 17 h 30 à 19 h  
Salle CNT 1<sup>er</sup> étage Bourse du Travail  
27, boulevard des Alliés, 94600 Choisy-le-Roi - Tél. : 06 74 17 80 34



**1936-2016**  
Front populaire en France.  
«Fronte Popular» en Espagne  
suivi d'une révolution et d'une guerre civile.

La CNT 94 et l'Association 24 Août 1944 vous  
proposent une après-midi consacrée à  
l'Espagne républicaine antifasciste et libertaire

**LE SAMEDI 8 OCTOBRE 2016**  
**À LA BOURSE DU TRAVAIL**  
**DE CHOISY LE ROI**  
(27 BOULEVARD DES ALLIÉS)



### DU «FRONTE POPULAR» À L'EXIL EN FRANCE

14h30 Accueil et exposition.

15h00 Intervention d'Alain Doboëuf, historien :  
Front populaire en France et Fronte Popular en Espagne.

16h00 Projection de « Espagne 36, une révolution  
autogestionnaire ».

17h30 Intervention de l'Association 24 Août 1944.  
Ces antifascistes espagnols de Choisy qui ont participé à la libération de Paris.

18h00 Exposition et intervention sur l'imprimerie des Gondoles,  
l'imprimerie de la CNT Espagnole en Exil installée à Choisy-le-Roi.

**CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL**  
CNT : UN SYNDICAT AUTOGÉRÉ SANS PERMANENTS SALARIÉS  
LA LIBERTÉ COMME BASE, L'ÉGALITÉ COMME MOYEN, LA FRATERNITÉ COMME BUT

longtemps sur la question des cotisations, de la Sécu. Pour ne pas se cantonner à la défense d'acquis mais aussi faire des propositions pour sortir du capitalisme et de l'emprise de l'État.

Nous commençons à réfléchir dès à présent sur un événement pour le cinquantenaire de Mai 68. ●

*Aimable, pour la CNT 94.*

- 1) La municipalité actuelle de Villejuif qui se trouve dans le 94, veut en finir avec la bourse du travail. La CNT apporte son soutien quand elle le peut aux syndicats CGT et FO de la ville qui se battent pour son maintien.
- 2) lire l'analyse du film en pages 22,23 du journal.



## Palestine

### Le harcèlement continue

Salah Hamouri, Franco-Palestinien de 32 ans a été enlevé à son domicile de Jérusalem-Est dans la nuit du 22 au 23 août par les forces israéliennes d'occupation. Ce n'est qu'après plusieurs heures que sa famille a pu savoir où il était et comment il allait. Rappelons que Salah Hamouri avait déjà purgé une peine de 7 ans d'emprisonnement et avait été libéré le 11 décembre 2008 dans le cadre d'un échange de prisonniers. Depuis sa libération, Salah avait repris des études de sociologie à l'université de Birzeit ; il a obtenu son diplôme d'avocat quelques jours à peine avant son enlèvement. Il s'est aussi marié à une citoyenne française qui, depuis la naissance de leur enfant, s'est vu interdire par Israël l'entrée sur le territoire.

Cette interpellation a donc lieu dans un contexte de harcèlement contre Salah et sa famille alors même qu'il a déjà répondu de son plein gré à des convocations dont il est toujours ressorti libre car rien ne peut lui être reproché. De vives tensions ont lieu à Jérusalem depuis plusieurs semaines suite à la tentative d'installation de portiques pour accéder à l'esplanade des mosquées et la destruction de maisons palestiniennes, dont la dernière à Silwan cette semaine.

Depuis début septembre les condamnations se succèdent puis deviennent caduques, remplacées par d'autres. À ce jour Salah ne sait toujours pas le motif de son enfermement ni quelle sera sa condamnation. Il semblerait que l'État israélien réitère sa méthode bien rodée

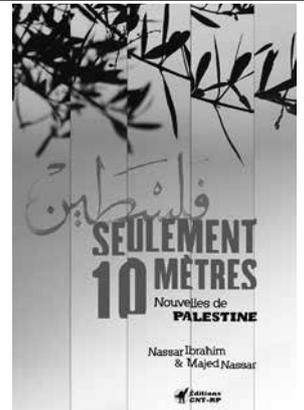
maintenant mais toujours aussi inhumaine à savoir la détention administrative ; détention qui se fait sans chef d'inculpation, sans procès, sans limitation dans le temps ( en ce moment. des centaines de Palestiniens palestiniens subissent la détention administrative).

Cette situation se fait avec le consentement silencieux de l'État français qui n'est intervenu à aucun moment. Nous appelons le consulat français à Jérusalem à intervenir auprès des autorités israéliennes afin d'obtenir sa libération.

Il y a quelques semaines un jeune Palestinien de 21 ans, Assad Raed al-Salhide Deihshah a succombé à des blessures qui lui ont été infligées lors de son enlèvement fin août par les forces de l'armée israélienne. Raed était également l'un des jeunes volontaires du centre d'éducation populaire de Laylac ( Camp de réfugié de Dhesheih) et contribuait ainsi à rendre moins douloureux un quotidien souvent invivable. Il était également très engagé dans le mouvement de libération du peuple palestinien et membre du FPLP. Le camp de Dhesheih est régulièrement la cible de l'armée israélienne, de nombreux jeunes ont été tués ou emprisonnés ces dernières années et plusieurs sont encore menacés. Malgré ça, ils continuent de lutter et d'espérer voir un jour leur terre libérée.

Le Groupe de Travail Palestine de la CNT apporte tout son soutien à la famille et aux camarades de Raed. ●

*Le Groupe de Travail Palestine*



#### Seulement 10 mètres, Nouvelles de Palestine

Nassar Ibrahim et Majed Nassar  
illustrations de Mari Otxandi  
Editions CNT-RP, 158 pages, 10 €  
ed CNT-RP  
158 pages, 10 euros

#### Quotidien de Palestine et littérature

Le 12 octobre est sorti en librairie « Seulement 10 mètres, nouvelles de Palestine » aux éditions CNT-RP. Un recueil de 14 nouvelles où la frontière entre fiction et réalité s'estompe.

Les deux auteurs Nassar Ibrahim et Majed Nassar (l'un journaliste, l'autre médecin) ouvrent une porte sur le quotidien des Palestiniens. Le lecteur y rencontre un homme heureux qui sort par un beau matin acheter du café, un vieux dans un autocar qui joue au vieux devant les militaires car c'est là un acte de résistance, un chien enchaîné et harcelé par le même berger pendant des mois, un chirurgien qui cherche son fils de dix ans à travers les rues de Beit Sahour en plein couvre-feu, un journaliste qui part en voyage, un exilé qui enfin va retrouver sa terre, un jeune homme et une jeune femme qui eurent apprécié avoir une mère moins envahissante, et petit à petit, par l'anecdote, c'est un portrait du quotidien d'un pays sous domination coloniale qui se dessine.

De la révolte à l'espoir, des larmes au sourire, de la peur au soulagement, de la vie à la mort, sans jamais tomber dans le pathos, on se laisse porter d'une brève de vie à une autre où l'espoir, en certaines occasions et malgré tout, s'immisce et s'infiltré. ●

*Année éditions CNT-RP*

Commande : Editions CNT-RP  
33 rue des Vignoles 75020 Paris.

## Catalogne

### Les libertaires catalans contre le capitalisme et la répression

[ Ce texte subvertit la grammaire officielle : priorité au féminin. ]

Nous, syndicats, organisations et collectifs signataires voulons communiquer aux travailleuses et à l'ensemble des classes populaires notre position face aux différents événements qui se produisent actuellement dans les rues de nos villes et villages.

Depuis quelques années, nous avons vu comment l'escalade des tensions d'un conflit, déjà ancien, a été exploitée pour rogner les droits fondamentaux de la population. Nous venons d'une tradition syndicale et politique qui, historiquement, a défendu les droits et les libertés de la classe opprimée et qui s'est emparée des rues quand il a fallu lutter pour arracher au pouvoir tout ce qui nous permet d'être les acteurs de notre présent et de notre futur.

#### ■ Droit à l'autodétermination

Comme libertaires et comme part active du mouvement syndical, populaire et associatif de Catalogne, nous défendons toujours le droit à l'autodétermination des peuples – en commençant par le nôtre – que nous entendons comme un principe de base du confédéralisme, afin de rendre possible la coexistence humaine dans un régime d'égalité. Il est clair pour nous qu'aucune émancipation ne sera possible sans l'étape préalable d'élimination de la structure qui soutient l'inégalité, le capitalisme. Tant qu'il n'en sera pas ainsi, les conditions de vie de la classe laborieuse continueront d'être écrasées par une oligarchie espagnole et catalane qui, au coude à coude, impose contre-réformes du travail et



réductions des droits sociaux.

#### ■ Contre toute répression...

Ceci dit, nous voulons dénoncer la militarisation et la répression que nous impose l'État espagnol qui, montrant sa face la plus brutale et autoritaire, veut imposer sa volonté jusqu'aux ultimes conséquences. Nous avons toujours été contre ceux qui ont voulu militariser la Catalogne – et quelque autre territoire que ce soit – pour s'opposer aux grandes revendications populaires ou à tout désir d'émancipation sociale, espagnole ou catalane.

Nous nous opposons à la répression de l'État parce que nous l'avons subie de manière systématique et continue dans nos propres corps, dans la rue et dans les entreprises. C'est pour cela que nous voulons dénoncer aussi la nature répressive de la Généralité de Catalogne elle-même qui, ces dernières années, a

poursuivi, cogné, arrêté et emprisonné toutes celles qui n'ont pas détourné le regard quand les droits civils et humains du peuple étaient piétinés. Nous n'oublions pas comment les Mossos d'esquadra [police de Catalogne] nous délogeaient de la place de Catalogne, portaient plainte et emprisonnaient des syndicalistes, nous poursuivaient pour avoir participé à la mobilisation qui cernait le Parlement [Parlement de Catalogne] quand on y rognait nos droits sociaux, qu'au moyen de macro-déploiements policiers, ils nous arrêtaient et emprisonnaient, comme dans les récentes opérations Pandora [vaste rafle policière dans les milieux libertaires], ou même tuaient et mutilaient [référence notamment à une interpellation « qui a mal tourné » dans le quartier du Raval à Barcelone]. Ainsi donc, nous ne permettrons pas que quiconque nous prenne ce qui nous appartient, quel que soit son drapeau.



Police Nationale devant son cantonnement (@portuaris CNT)

Pour nous, l'autodétermination et l'émancipation de nos villages et de nos villes ne peut se circonscrire à un cadre territorial déterminé.

### ■ Face à l'État et aux élites

La liberté collective ne sera possible que par l'action décidée du peuple et des travailleuses face à un État et des élites politiques qui maintiennent des structures antiso-

L'autodétermination et l'émancipation ne seront possibles qu'au travers de l'action insoumise des opprimées, qui englobe la défense et l'amélioration de leurs conditions matérielles de vie. La socialisation des moyens de production et de la richesse ; l'élimination de toutes les formes d'oppression, comme l'hétéro-patriarcat et ses différentes structures de pouvoir, aussi bien explicites qu'implicites ; la plus large

### ■ Organisations populaires de base

Ainsi donc, nous pensons que c'est le peuple, constitué comme sujet politique et de classe, qui doit servir de base pour n'importe quel changement social important et, par conséquent, nous nous réjouissons du développement des organisations populaires de base pour pratiquer la désobéissance et faire face au contexte autoritaire existant. Nous voulons que cette attitude de désobéissance et d'affrontement à l'autorité dépasse la situation actuelle et s'oriente contre toutes les injustices auxquelles nous sommes soumises.

Pour toutes ces raisons, nous appelons les travailleuses de Catalogne à participer aux mobilisations en défense de nos droits et libertés et, de manière très spéciale, à participer de manière massive à la grève générale\*. Parce que l'esprit combatif qui parcourt ce lieu de la Terre ne pliera pas si facilement, parce que nous sommes classe travailleuse et voulons décider de tout, c'est l'heure de sortir dans la rue, c'est l'heure de lutter. ●



Grève générale 3 O - Siège Parti Populaire Barcelone

ciales, hétéro-patriarcales et oppressives, également défendues par certains secteurs de ce que l'on appelle souverainisme catalan.

liberté de décision et participation au travers de l'action directe et l'autogestion : c'est cela qui nous rendra réellement libres.

CNT Catalogne; CNT Catalogne et Baléares; Negres Tempestes; Embat, organisation libertaire de Catalogne; Heura negra, assemblée libertaire de Vallcarca; Oca Negra, assemblée libertaire del Clot; Camp de l'Arpa; Solidaridad Obrera

\* Appel publié avant la grève du 3 octobre.



## 1917- 2017 : chagrin révolutionnaire

Le 11 novembre 2017, journée de commémoration critique d'Octobre 17.

**C**entenaire ! La Révolution russe a un siècle. Nouvel astre de l'avenir radieux, la représentation de cette révolution vint remplacer dans la mythologie révolutionnaire le fameux avènement du « Grand Soir », failli dans l'Union sacrée de la Grande guerre.

Après avoir abordé l'antimilitarisme et l'antipatriotisme (2014), le féminisme et la guerre (2015), le colonialisme de guerre et l'immigration (2016), le SUB organise une journée de commémoration critique du centenaire de 1917. Cette journée intitulée « *Chagrin révolutionnaire* » traite de cette libération du travail, sujet majeur du discours anticapitaliste.

### ■ Chagrin révolutionnaire

De chagrin il en est question, quand il faut aller chaque jour au boulot. Mais depuis 1917, marxistes ou anarchistes ont-ils réussi à libérer la classe ouvrière du travail ? Leur échec le plus retentissant ne réside-t-il pas plutôt dans leur incapacité à sortir d'un modèle d'exploitation et d'aliénation hérité de la révolution industrielle, et d'une notion de progrès rendant l'humanité esclave, mais responsable de sa propre perte ? Le chagrin peut aussi teinter le regard porté sur la responsabilité des militant·es à entretenir des mythes qui enferment la pensée dans le simplisme du fantasme.

À défaut de fêter les « victoires » révolutionnaires du siècle passé, de vénérer béatement leurs tentatives



avortées de « révolutionner le travail », nous tenterons de mettre en pratique l'adage des premiers bâtisseurs du syndicalisme révolutionnaire : « *La réflexion acquiert ce que l'action conquiert* ».

Aujourd'hui comme hier, ce n'est qu'en interrogeant nos pratiques que nous construisons une véritable alternative sociale au capitalisme.

### ■ Demandez l'programme

Le 11 novembre, au 33 rue des Vignoles à Paris :

**12 h 30 : Apéro-projo du film** « *Coloniaux de tous pays... engagez-vous !* » réalisé lors de la journée

de commémoration critique 2016.

**13h30 : Table ronde : Du « Grand Soir » à « l'espoir levé à l'Est »**, comment le mythe révolutionnaire a-t-il perdu ?

S'est-il transformé ? Fut-il porteur du même projet révolutionnaire ? Pourquoi le mouvement révolutionnaire a-t-il considéré nécessaire d'entretenir ces mythes ? Avec Aurélie Carrier, auteure de « *Le Grand Soir* » (Ed. Libertalia, 2017), Eric Aunoble, auteur de « *La Révolution russe, une histoire française* » (La Fabrique, 2016)

**15 h 15 : Table ronde : D'Octobre 17 à Juillet 36**, les Bolchos et les Anarchos ont-ils remis le peuple au boulot ? Avec Alexandre Sumpf, auteur de « *De Lénine à Gagarine. Une histoire sociale de l'Union*

*soviétique* » (Gallimard, 2014), Myrtille Gonzalbo (sous réserve), Giménologue, auteure de « *Les chemins du communisme libertaire en Espagne 1868-1937* » (Divergences, 2017)

**17h00 : Table ronde** : La fin du travail marquera-t-elle l'échec du syndicalisme de transformation sociale ? Avec Julian Mischi, auteur de « *Le Bourg et l'Atelier - Sociologie du combat syndical* » (Agone, 2016)

**18h30 : Théâtre de l'opprimé** : Lutter contre la souffrance au travail. À travers l'expérience de la section syndicale EAL du Ministère du Logement.

**21h : Concert de Première ligne**, rap. ●

Sub. Rp



Octobre 1917 : mauvais souvenir au Médefrusse. Cliché d'époque

- Ce type est vraiment trop grand...
  - Mais qui l'a invité?
  - Pas moi en tous cas...
  - Je dois l'admettre, je ne suis pas véritablement séduit par la pertinence de ses arguments.
  - Quelqu'un aurait repéré une porte de sortie?
- (traduction approximative)

# Vaccinez-vous contre le capitalisme

Quand l'industrie impose sa loi aux politiques de santé publique.

À Saint-Etienne tandis que se construit un Front social et populaire pour faire face à la casse sociale et aux ordonnances Macron, l'UL CNT a décidé d'inclure dans ce combat une des lois en préparation, loi scélérate, peu ou mal repérée : l'obligation vaccinale à 11 valences (1) qui doit s'appliquer dès janvier 2018.

La CNT 42 a organisé la projection du documentaire « L'aluminium, les vaccins et les deux lapins »\*, réalisé par une cinéaste de Saint-Etienne, et poursuit ses réflexions en matière de santé publique, pour une lutte plus générale et révolutionnaire que celle contre la seule Loi Travail. Il s'agit bien de s'attaquer au cœur du capitalisme le plus sauvage orchestré par les lobbys français et internationaux des labos pharmaceutiques et de l'industrie chimique. Aujourd'hui plus puissants que celui des armes, ces lobbys font et défont les politiques de santé publique dont nous sommes victimes, sang contaminé, Médiateur, Dépakine...

## ■ Une ministre de la Santé labotomisée

Les conflits d'intérêt de l'actuelle ministre de la Santé, Agnès Buzyn, ont déjà été dénoncés quand elle dirigeait la Haute autorité de santé par nombre d'associations, de chercheuses et notamment la doctoresse Irène Frachon, elle-même à l'origine de la dénonciation du scandale du Médiateur. En 2013, Agnès Buzyn n'hésitait pas à déclarer : « L'industrie pharmaceutique joue son rôle, et je n'ai jamais crié avec les loups sur cette industrie. Il faut expliquer que vouloir des experts sans aucun lien avec l'industrie pharmaceutique pose la question de la compétence des experts. » Un vrai bras d'honneur à la Loi Bertrand adoptée en décembre 2011, à la suite du scandale du Médiateur, et qui vise à prévenir les conflits d'intérêts et ren-

forcer l'indépendance de l'expertise sanitaire publique. Elle rend obligatoire pour les professionnelles de santé et décideuses publiques la déclaration publique de leurs liens d'intérêt avec l'industrie pharmaceutique. De leur côté, les labos doivent déclarer les avantages consentis aux professionnelles de santé, associations et fondations.

Niant les conflits d'intérêt susceptibles d'influer sur leurs expertises, Agnès Buzyn regrette de ne pouvoir utiliser des chercheuses liées à l'industrie pharmaceutique : « *On commence à avoir des experts institutionnels qui n'ont plus aucun lien avec l'industrie pharmaceutique et dont on peut se demander, à terme, quelle va être leur expertise, puisqu'ils ne sont plus à aucun "board" (conseil de direction)* ».

Un.e expert.e siégeant dans un « board », l'instance dirigeante du labo pharmaceutique, conseille l'industriel sur la stratégie marketing d'un médicament. Rien à voir avec de la recherche scientifique.

## ■ Vive la maladie

« *Sur le marché de la vaccination, il faut dramatiser... faire peur avec la maladie* » expliquait une note interne de Sanofi lors de la désastreuse campagne de vaccination contre l'hépatite B dans les années 1990. Censée se limiter aux scolaires, elle s'étendra massivement

aux adultes de 20 à 45 ans, soit 25 millions de vaccinés, dans un grand concert de culpabilisation des parents qui hésitaient ou refusaient. Faire peur, voilà la clef de monstrueuses retombées économiques.

## ■ Les colloques arroseurs

Participer au « board », c'est aussi intervenir dans des colloques. Gage de compétence ? Si l'intérêt scientifique semble minime, en revanche, le gain financier n'est pas négligeable. Certains professeurs peuvent être rémunérés plusieurs milliers d'euros la journée, pour une réunion comme « *ambassadeurs-rices* » de certains labos. L'industrie pharmaceutique propose en général ces contrats à des médecins hospitalo-universitaires qui ont déjà le statut de leader d'opinion et peuvent ainsi asseoir leur renommée, voire l'étendre internationalement. Un bon plan de

carrière en somme. En février 2009, l'Inspection générale des affaires sociales l'avait déjà épinglé : seule une part marginale des contrats liant les laboratoires pharmaceutiques aux professionnels de santé concerne des travaux de recherche. Plus de 90 % des liens d'intérêt publiés relèvent de contrats de marketing (contrats d'orateurs ou de consultants).



**Vous trouverez sur le site Internet [www.cnt-f.org](http://www.cnt-f.org) toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par régions.**

**Bureau confédéral**  
6, rue d'Arnal 30900 Nîmes  
06 52 17 93 54  
mél : [cnt@cnt-f.org](mailto:cnt@cnt-f.org)

**1 Alsace**

Union régionale CNT c/o  
Lucha y Fiesta  
BP 30017 67027  
STRASBOURG CEDEX 1  
09 52 91 12 14 alsace@  
cnt-f.org

**2 Aquitaine**

Syndicats Gironde 36, rue  
Sanche-de-Pomiers, 33000  
Bordeaux  
06 95 52 69 71  
ul33@cnt-f.org

Syndicats régionaux PTT  
Aquitaine, BP 80099, 33704  
Mérignac

Culture Aquitaine 36,  
rue Sanche-de-pomiers,  
33000 Bordeaux

**3 Auvergne**

Union locale CNT  
Salle Poly, place Poly,  
63100 Clermont-Ferrand

**4 Bourgogne  
Franche Comté**

Syndicat intercorporatif de  
Saône-et-Loire  
et de la Nièvre

19 rue du pavé  
71290 Cuisery,  
CNT 21

61 rue Jeannin  
21011 Dijon  
[http://www.cnt-f.org/\\_cnt-interco-21\\_.html](http://www.cnt-f.org/_cnt-interco-21_.html)  
06 01 22 17 94

**5 Bretagne et Pays de la  
Loire**

Union régionale CNT  
BP 30423, 35004 Rennes  
CEDEX

06 34 98 30 72  
bretagne@cnt-f.org

**6 Centre**

259, rue de Bourgogne,  
45000 Orléans  
interco.45@cnt-f.org

**7 Champagne- Ardennes**

Syndicats CNT Marne  
BP 90009,  
51201 Épernay CEDEX

**8 Franche-Comté**

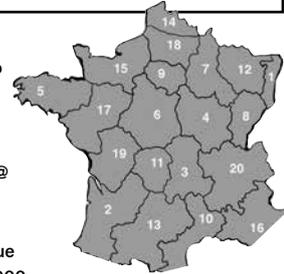
Syndicats  
CNT Doubs  
c/o CESL, BP 121, 25014  
Besançon CEDEX cnt-  
doubs@cnt-f.org

Syndicat intercorporatif CNT

Jura BP 98,  
39140 Bletterans cedex

**9 Île-de-France**

Union régionale CNT  
33, rue des Vignoles, 75020  
Paris  
01 43 72 95 34  
br.rp@cnt-f.org



**10 Languedoc  
Roussillon**

Union régionale CNT  
BP 90256, 6 rue d'Arnal  
30000 Nîmes  
ur.lr@cnt-f.org

**11 Limousin**

Union locale Limou-sin  
6, rue de Gorre,  
87000 Limoges,  
cnt87@cnt-f.org

**12 Lorraine**

Union régionale CNT  
ur.lorraine@cnt-f.org  
UD CNT Moselle  
5, place des Charrons,  
57000 Metz

**13 Midi-Pyrénées**

Union régionale CNT  
18, av. de la Gloire,  
31 500 Toulouse  
Tél 09 52 58 35 90

**14 Nord-pas-de-Calais**

Union régionale CNT 32,  
rue d'Arras, 59000 Lille  
03 20 56 96 10  
ur59-62@cnt-f.org

**15 Normandie**

Syndicats CNT Calvados  
BP 02,  
14460 Colombelles  
Syndicats CNT Seine-  
Maritime BP 411,  
76057 Le Havre CEDEX

Syndicat CNT Eure  
interco27@cnt-f.org

**16 PACA**

CNT-STICS 13 c/o  
1000 bâbords 61,  
rue Consolat 13001  
Marseille

**17 Pays la Loire**

voir Bretagne

**18 Picardie**

Voir avec Nord-pas-de-Calais

**19 Poitou-Charentes**

Union régionale CNT  
20, rue Blaise-Pascal,  
86000 Poitiers  
05 49 88 34 08

**20 Rhône-Alpes**

Union régionale CNT  
44, rue Burdeau  
69001 Lyon



**■ Très boarderline**

Philippe Lamou-  
reux, directeur  
général du Leem,  
puissant syndicat  
des industries phar-  
maceutiques ironi-  
sait même: « *Un  
expert sans conflit  
d'intérêts est un expert sans intérêt.* »

Irène Frachon dénonçait alors...  
sans suite : « *La solution n'est pas,  
comme l'affirme Agnès Buzyn, de passer  
outré ces liens d'intérêt. L'affaire du Me-  
diator le démontre de façon tragique : des  
experts indiscutablement "compétents"  
sont restés solidaires d'un industriel  
lourdement criminel, en minimisant no-  
tamment les dégâts de ce poison. Il faut  
donc se doter d'une expertise vraiment  
indépendante.* »

Mais on ne peut reprocher à  
Agnès Buzyn de ne pas mettre en  
pratique ses propos. De 2009 à  
2011, à peine nommée administra-  
trice puis vice-présidente de l'Insti-  
tut national du cancer, elle n'a pas  
pour autant renoncé à participer aux  
boards de deux labos, Novartis et  
Bristol-Meyers Squibb pour qui elle  
a dispensé des formations à des mé-  
decins, participé à des réunions de  
marketing pour des traitements an-  
ti-cancer et est intervenue dans des  
colloques. Pour la modique somme  
de 10 000 euros en 2009.

**■ Big pharma hors contrôle**

« L'industrie pharmaceutique est  
infiltrée partout, elle est mainte-  
nant hors de tout contrôle. » Cette  
phrase, issue d'un rapport officiel de  
l'ONU, est régulièrement citée par  
le professeur Philippe Even, ancien  
doyen de l'hôpital Necker-enfants  
malades de Paris, radié de l'Ordre  
des médecins à la suite de la publi-  
cation de son livre : « *Guide des 4000  
médicaments utiles, inutiles ou dange-  
reux* », sanction que ce chercheur  
hors du commun considère « *comme  
une décoration* » !

**■ Le coup de force du vaccin  
à 11 valences**

Confrontée aux baisses de recettes  
liées au développement des médica-  
ments génériques, l'industrie a trou-  
vé la parade : elle a fait du vaccin un  
axe majeur de son développement.  
La croissance du marché mondial  
des vaccins (+ 24% de 2011 à 2014)  
doit s'intensifier selon une étude du  
cabinet Alcimed qui table sur un  
chiffre d'affaires multiplié par 2,5  
d'ici 2025 et prédit des ventes mon-  
diales de vaccins (26 milliards de  
dollars en 2011; 32,3 milliards en  
2014) autour des 80 milliards de  
dollars en 2025.

On ne va donc pas mégoter et  
écouter ces lanceurs d'alertes, mé-  
decins, chercheur-es ou assos qui  
mettent en garde les autorités de san-  
té sur les risques d'effets indésirables  
et de maladies déclenchées par une  
sur-vaccination. Et puisque tous-tes  
ces fainéant-es sont irresponsables  
ne maîtrisant ni leurs corps ni leur  
santé, l'Etat prive chacun-e de son  
libre arbitre en rendant obligatoire  
ces 11 vaccins.

**■ Le hold up Mérieux Sanofi**

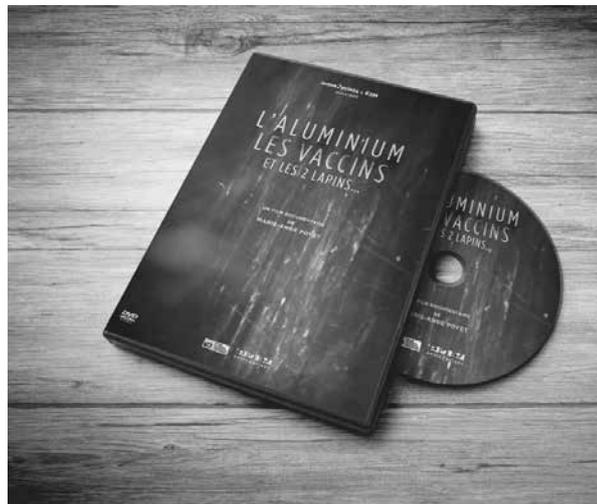
L'institut Pasteur a fabriqué durant  
des décennies des vaccins adjuvan-  
tés sur phosphate de calcium. Un  
adjuvant (du latin adjuvare = aider)  
est ajouté au principe actif du vaccin  
pour en augmenter son efficacité.  
Grâce à son adjuvant naturel élimi-  
né rapidement par le corps humain,  
les vaccins Pasteur ont rempli formi-  
dablement leur rôle protecteur en  
France et dans le monde entier sans

effets indésirables notoires.

Mais en 1986, au cœur d'une saga de restructuration industrielle de l'industrie chimique et pharmaceutique en vallée du Rhône, à grands coups de privatisations de labos et d'entreprises, jusque-là « protégé-es » par l'État des appétits féroces de Big Pharma, l'institut Pasteur tombe dans l'escarcelle de Mérieux. Ce qui signe la mort d'une certaine maîtrise de la politique de santé publique, cédée aux représentant-es les plus efficaces d'un système capitaliste sans vergogne. Le rendement industriel remplace les impératifs de santé publique.

Mérieux se dépêche alors de faire basculer les vaccins Pasteur sur phosphate de calcium sur sa chaîne de fabrication qui fonctionne sur adjuvant aluminium. Chercheur-euses de Pasteur et médecins eurent beau hurler à la catastrophe sanitaire que faisait courir l'adjuvant aluminium dans les vaccins, rien n'y fit. Mérieux étant entreprise privée, les autorités de santé restèrent muettes. Et Sanofi opportunément privatisée cueille à son tour l'Institut Mérieux. Une affaire rondement menée, tous les paravents occultant les magouilles industrielles et l'écheveau tentaculaire du groupe Sanofi, devenant le numéro 1 mondial de vaccins.

En 2008, autre mauvais coup : Sanofi retire du marché le DTPolio, vaccin à trois valences (diphtérie, tétanos, polio) et seul obligatoire, remplacé par des vaccins à quatre, cinq, six valences. Pour faire admettre ses enfants à la crèche, à l'école, chacun-e voulant faire vacciner ses enfants uniquement avec des vaccins obligatoires se voit donc contraint-e d'acheter les multivalences Sanofi. Même combat pour les professionnel-les de santé, étudiant-es des branches de santé, enseignant-es... Les prix explosent, la



Sécurité Sociale rembourse ! Chercher l'erreur...

### ■ L'adjuvant alu et le prof Joyeux

Il aura fallu toute l'énergie d'une association, E3M (2), regroupant les malades atteint-es de Myofasciite à macrophages, maladie neurologique provoquée par l'aluminium dans les vaccins, pour dénoncer ce scandale politico-industriel-sanitaire. Souvent malmenée, ignorée, par les médias à la botte des lobbys pharmaceutiques et porte-voies des ministres de la Santé, E3M combat toujours les décisions autoritaires et dangereuses de l'État en matière de santé publique. E3M a soutenu la recherche du professeur Romain Gherardi, neuropathologiste à l'hôpital Henri-Mondor de Créteil, qui, contre vents et marées, a créé le seul centre français de dépistage de la Myofasciite à macrophages (3). Et E3M s'est démarquée des ligues anti-vaccinales, mais aussi de certains groupes liés de manière occulte à l'extrême-droite (4). Il suffit de gratter un peu sur le phénomène Professeur Joyeux qui a fait un tabac avec sa pétition contre les vaccins. Déjà, Joyeux n'est pas un chercheur mais un vilain copieur. Pour ses pétitions ou publications, il reprend à sa sauce les données publiées par les vrai-es chercheur-es, y ajoutant même des erreurs scientifiques. Et ça marche ! De nombreuses personnes de bonne foi ignorent qu'elles ont signé un texte écrit par un militant contre l'avortement, la contraception, homophobe plusieurs fois

dénoncé par Act'UP, ami de Christine Boutin avec qui il a milité contre le mariage pour tous... (4)

### ■ Autorités de santé et médias amnésiques

Le 22 septembre 2017, le journal Le Parisien dévoile les cahoteries de l'Agence nationale de sécurité du médicament, sous tutelle ministère de la Santé, financée par une subvention d'État de 137 M€ par an. L'ANSM a « oublié » de publier un rapport de son conseil scientifique pourtant censé être public. Et pour cause : ce rapport reconnaît les risques de l'adjuvant aluminium et conseille même de financer l'équipe du professeur Romain Gherardi pour approfondir les études qu'elle mène depuis 20 ans. Six mois planqué sous le tapis, ce rapport est miraculeusement mis en ligne par l'ANSM au lendemain du papier du Parisien. Et toute la presse s'emballe en faisant mine de découvrir les travaux de Romain Gherardi ! Ces « grands médias » à la botte des labos ont déjà oublié leur mépris pour le travail de Gherardi et son équipe, les intox savamment orchestrées, les calomnies qu'ils ont relayées, proférées contre Gherardi par les médecins, chercheur-es, ambassadeur-es de l'industrie pharmaceutique, et pire encore, le silence sur l'avancée de ses recherches. Oublié, le black out sur le combat de l'association E3M, dont les membres - et certain-es très malades- ont fait un mois de grève de la faim devant le ministère de la Santé. Grève qui aboutira à l'octroi de la seule subvention publique à l'équipe de Gherardi : 150 000 euros. Inoxydables militant-es, ces malades, espèrent aujourd'hui que les autorités de santé, dénoncées de toutes parts, vont être contraintes de modifier leur projet de loi santé



dictée par l'industrie.

### ■ Mon corps m'appartient

En de nombreuses occasions, sensibles aux alertes lancés par de nombreux chercheurs, les Français-es ont exprimé à la fois leur attachement au principe de la vaccination, et leur rejet de l'aluminium comme adjuvant. Au lieu d'obliger les industriels à re-fabriquer ces vaccins sans aluminium, le gouvernement nous oblige à recevoir cet adjuvant toxique...

Cette obligation de vaccin fait partie du cortège de lois et d'ordonnances que veut imposer Macron. Un énième fait du prince et de politique répressive. Dans les prochaines semaines, les député-es LREM voteront la loi d'Agnès Buzyn. Si cette loi passe, elle nous privera de notre première liberté, la maîtrise de nos corps, et notre pouvoir à refuser l'injection de produits dangereux.

Seul un mouvement de résistance et de désobéissance générales peut contraindre le gouvernement à reculer sur sa politique liberticide et anti sociale.

La CNT Saint-Etienne soutiendra toutes celles et ceux qui s'engage-

ront aux côtés de E3M dans cette désobéissance et appelle tout-es les cénétistes à rejoindre ce combat majeur pour un bien commun, la santé. Nous engageons une campagne de sensibilisation et d'info auprès des populations les plus en danger, enfants des quartiers populaires suivis en PMI et personnels de santé propulsés malgré eux acteurs et victimes. ●

*Map, CNT CS 42*

\* L'aluminium, les vaccins et les deux lapins, de Marie-Ange Poyet, 1 h 30, coproduction Entre2Prises et E3M. [www.vaccinssansaluminium.org/documentaire/](http://www.vaccinssansaluminium.org/documentaire/)

(1) Parmi les futurs 11 vaccins obligatoires, seuls 3 sont aujourd'hui obligatoires : diphtérie, tétanos et poliomyélite. S'y ajouteront l'an prochain les vaccins contre l'haemophilus influenzae B, la coqueluche, l'hépatite B, la rougeole, les oreillons, la rubéole, le méningocoque C et le pneumocoque.

(2) [www.asso-e3m.fr/](http://www.asso-e3m.fr/) et [www.vaccinssansaluminium.org/](http://www.vaccinssansaluminium.org/) pour se renseigner, comprendre, lutter...

(3) Son livre Toxic Story (Ed. Actes Sud) retrace son aventure de chercheur libre face au milieu médical et aux institutions gangrénés par les conflits d'intérêt.

(4) Derrière la pétition anti-vaccin du Pr Joyeux, un lobby proche de l'extrême droite : [www.buzzfeed.com/](http://www.buzzfeed.com/) et taper <petition><anti vaccin>.



## Maquis d'archives

### Un projet de centre de doc anarchiste à la campagne.

Des soirées de soutien s'organisent pour financer la création d'un centre de documentation dans le Minervois, regroupant plus de 3000 livres (en français surtout mais aussi en espagnol et en italien), au moins autant de DVD, des films sur support argentique, des centaines de brochures et documents d'archives anarcho-syndicalistes dont la CNT évidemment, sur La Commune, la révolution espagnole, les luttes paysannes, l'alimentation... La plus grosse part du fonds a été rassemblée à partir de bibliothèques personnelles de réfugiés espagnols, militants du mouvement libertaire en exil. Les visiteurs du centre pourront séjourner sur le lieu pour y mener sur plusieurs jours leurs recherches documentaires.

Le lieu existe : la ferme collective du Maquis dans la commune de Minerve, animée par la coopérative de Cravirola (production de pain et fromage, gîtes, camping participatif, festival militant à la mi-août). ●

*Nico Interco Nantes*

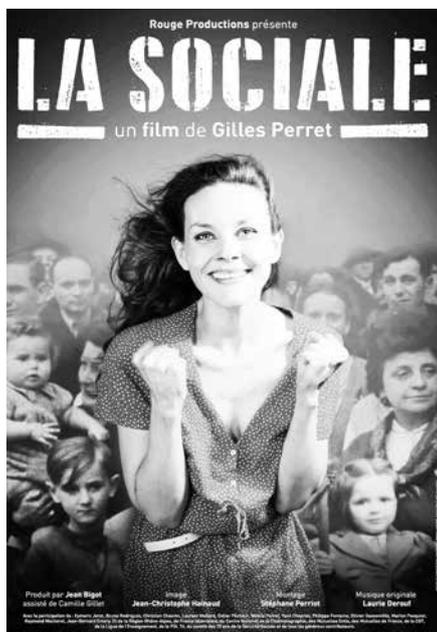
Contact mail de l'association Etais d'émancipation : <[etais.emanci@laposte.net](mailto:etais.emanci@laposte.net)>  
Ferme du Maquis, hameau de Bois-bas, à 12 km du village Minerve, Hérault. [www.cravirola.com/](http://www.cravirola.com/)

### LA CNT C'EST QUOI ?

**UN SYNDICAT !** Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.

**DE COMBAT !** Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

**AUTOGESTIONNAIRE !** Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes. **SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme. **ANTICAPITALISTE !** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-uns. C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire. Puisque personne ne travaille à ta place, que personne ne décide à ta place !



**La sociale**  
un film de Gilles Perret  
1h24, 2016  
En salles et en DVD/VOD  
(sur le site des Mutins de  
Pangée : [www.lesmutins.org/](http://www.lesmutins.org/))

Le titre de ce docu, sorti en salles en 2016, cultive l'ambiguïté : la Sociale, comme la révolution sociale, ou la sécurité sociale ? De fait il traite de la Sécu en réajustant la vérité historique pour démontrer justement son aspect révolutionnaire.

On suit le parcours du « père » de la Sécu, Ambroise Croizat, à qui le

## La sécu sociale et révolutionnaire

Sur les écrans, en débat : La Sociale ! Point d'acclamation.

réalisateur redonne sa juste place. Métallo et fils de métallo, militant au PCF et à la CGT, ministre du travail en 1945, il est le véritable concepteur de la Sécu, même si son nom a été soigneusement escamoté de l'histoire officielle. Sans doute pour ses origines prolétaires et son engagement militant trop embarrassants pour la classe dirigeante qui toujours voulu pervertir l'ambition de la Sécu à sa création.

### ■ La peau aux angoisses du lendemain

« Désormais on en finira avec les angoisses du lendemain » dit Croizat, ajoutant : « Il faut faire de la retraite non plus l'antichambre de la mort mais une nouvelle étape de la vie. » C'est une question de dignité : la classe ouvrière ne doit plus être une classe sacrifiée. Il ne s'arrête pas là : en 28 mois de mandature, en plus de l'assurance maladie, des retraites, des allocations familiales, il pose les bases



fondamentales du droit du travail : médecine du travail, prévention et réparation des accidents du travail, réglementation des heures sup, statut des mineurs, comités d'entreprise, statut des délégués du personnel, conventions collectives...

La portée politique de la création de la Sécu est étayée par une brochette d'intervenants convaincants et convaincus : Jolfred Fregonara, le « Poilu de la Sécu », 96 ans (décédé depuis), pionnier de la mise en œuvre en Haute-Savoie ; les sociologues Bernard Friot, Colette Bec, Emmanuel Pierru ; l'historien Michel Etievent, ainsi qu'Anne Gervais, hépatologue et porte-parole du Mouvement de défense de l'hôpital public.

### ■ Opération dépeçage en règle

Le film a l'intelligence de mettre en perspective ce qu'était la Sécu à sa création avec la façon dont elle

## ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE



Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de  30 € (soutien),  22 € (standard), à partir du numéro :

Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM ..... PRÉNOM. .... ADRESSE. ....

PROFESSION. .... MAIL. ....

Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à *Combat syndicaliste* C/O CNT 18 Avenue de Sierre 07200 Aubenas

Si vous souhaitez qu'un.e ami.e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci : **durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement.** Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case.

Toutes ces offres d'abonnement valables uniquement en France métropolitaine. Nous contacter pour l'étranger. L'offre d'abonnement pour 3 numéros gratuits valable une seule fois par personne (même nom, même adresse). Bonne lecture.

« **Ne parlez pas d'acquis sociaux, parlez de conquies sociaux, parce que le patronat ne désarme jamais** »

(Ambroise Croizat)



a été depuis constamment dépecée : mise en place du régime paritaire, introduction d'impôts dans le financement des différentes caisses (CSG etc.), marchandisation et privatisation de ce qui relève du bien public : le soin, le droit à l'intégrité physique et mentale, et à une vie digne. Une des attaques les plus sournoises, sans doute idéologique qui vise à marteler qu'elle est un coût insupportable pour la société, relève d'un archaïsme empêchant d'entrer dans la modernité (celle de l'ultralibéralisme et de l'individualisme sauvage, bien sûr).

Les incursions du côté des ennemis de la Sécu donnent lieu à des séquences savoureuses, comme celle où le ministre Rebsamen entre dans son bureau au ministère du travail et tombe sur l'équipe de tournage. Quand Gilles Perret lui parle d'Ambroise Croizat et de la Sécu, Rebsamen transpire comme si l'armée rouge venait d'envahir les lieux, et élude fébrilement en répétant en boucle qu'il faut s'adresser au ministère de la Santé.

### ■ Patrons pour le régime privé

Pour le public de l'université d'été du Medef, ce système repose sur une solidarité de classe insupportable. Denis Kessler, survolté, éructe : « Il faut préférer l'accumulation à la redistribution, le salaire direct aux prestations sociales, l'équilibre entre droits et devoirs plutôt que l'octroi incessant et ininterrompu de nouveaux droits non financés sans contreparties. Nous devons soutenir le progrès scientifique plutôt que l'obscurantisme écologique ! Nous devons préférer la retraite à la carte à l'indéfendable retraite légale à 62 ans et la nouvelle hausse des cotisations usant le pouvoir d'achat des

salariés et réduisant les marges des entreprises ! Je préfère les fonds de pension aux régimes avec des trous sans fond, je préfère la capitalisation à la répartition !... » L'auditoire s'étrangle de rire et de petits fous au foie d'oie cirrhosé.

Autre séquence. Le président d'une obscure association pour « l'abolition de la sécurité sociale » déclare gravement que la France est, avec Cuba et la Corée du Nord, le dernier pays communiste au monde (!). Il arriverait presque à nous faire rire si les séquences tournées à l'hôpital avec Anne Gervais ne rappelaient la



sinistre réalité que cette folie capitaliste et libérale a engendrée. Et qui pourtant nous est présentée par le discours dominant comme étant la seule issue... à une situation qu'elle a engendrée et en réalité, continue à alimenter.

### ■ Conquis, pas acquis

Un des messages les plus forts du film est le rappel de l'inversion rhétorique et sémantique opérée par les libéraux nous faisant croire que s'« at-

tacher » aux acquis sociaux (considérés comme des antiquités), c'est être réactionnaires, et que la modernité, c'est préférer le retour au XIXe siècle, finalement, comme le prouvent les lois Macron successives.

Autre rappel utile : non, de Gaulle n'a pas, dans sa grande mansuétude, accordé la Sécu aux braves travailleur-euses, il s'agit bien de la réalisation de ce qui a longtemps semblé une utopie, et qui était porté par un véritable désir populaire, une réflexion de la base militante. Une révolution sociale, en somme.

Quelques mois avant sa mort, Croizat déclare dans son dernier discours, à l'assemblée nationale : « Ja-

*mais nous ne tolérerons que ne soit renié un seul des avantages de la sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie, cette loi humaine et de progrès... »*

Aujourd'hui, il est important de prendre conscience, notamment à travers ce film, de ce que nous pouvons perdre, qui n'est pas un acquis, mais un conquis, comme le disait Croizat, et de le défendre, en espérant ne pas devoir aller jusqu'à en mourir. ●

Florence, Etpic 30

# BON DE COMMANDE DE T-SHIRTS ET DE SWEATS POUR SOUTENIR LE 33

Nom et prénom : .....  
 Nom du syndicat ou de la structure : .....  
 Adresse : ..... Code postal : .....  
 Ville : ..... Mail : .....  
 Téléphone : .....  
 Chèque à l'ordre de « CNT-SL » Frais de port pour les T-shirts : 3 euros par t-shirt.

Désignation	Taille	Quantité	Prix	Total
<b>T-shirts Autogestion (bicolores)</b> 	<b>S</b>		<b>12 euros</b>	
	<b>M</b>			
	<b>L</b>			
	<b>XL</b>			
	<b>2XL</b>			

<b>T-shirts Autogestion (bicolores)</b> 	<b>S</b>		<b>10 euros</b>	
	<b>M</b>			
	<b>L</b>			
	<b>XL</b>			
	<b>2XL</b>			
	<b>3XL</b>			

## Sweats

### Tableau récapitulatif des frais de port pour les sweats :

Quantité	1	2-3	4-5	6-8	9-10	15	20
<b>Coût</b>	<b>7,00 €</b>	<b>8,00 €</b>	<b>9,00 €</b>	<b>11,00 €</b>	<b>13,00 €</b>	<b>16,00 €</b>	<b>18,00 €</b>

<b>Sweats Autogestion (bicolores)</b> 	<b>S</b>		<b>25 euros</b>	
	<b>M</b>			
	<b>L</b>			
	<b>XL</b>			
	<b>2XL</b>			
	<b>3XL</b>			



À retourner à : Commission locaux – 33, rue des Vignoles – 75020 Paris.  
 Pour toute question : [commission.locaux.vignoles@cnt-f.org](mailto:commission.locaux.vignoles@cnt-f.org)